



Feuilleter express

Mai 2005 - Volume 2, Numéro 2

Le CSMOE... en concertation et en action

[Une étude importante sur la veille sur l'emploi et la formation maintenant en ligne](#)

[Développement durable : le mémoire du CSMOE accueilli chaleureusement](#)

[Certification des opérateurs de l'eau potable : vers une sensibilisation accrue](#)

[GMR : Publication du rapport final à l'automne](#)

[À surveiller : un guide de carrières en environnement](#)

Le CSMOE a retenu pour vous...

Grille d'analyse de développement durable

La Chaire en Éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi présente dans son site (<http://dsf.uqac.ca/eco-conseil/> sous la rubrique « Éco-indicateurs ») une grille d'analyse de développement durable et un document intitulé Comment réaliser une analyse de développement durable. Ces deux documents présentent une approche qui pourra intéresser les entreprises, les promoteurs de projets et les décideurs.

574 mémoires à consulter

Au total, 574 mémoires, dont celui du CSMOE, ont été présentés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs lors de la consultation publique effectuée du 17 février au 17 mai sur le projet de Plan de développement durable du Québec et sur l'avant-projet de loi sur le développement durable. Il s'agit sans nul doute d'un bel exemple de mobilisation de tous les milieux envers cette vision de société qu'est le développement durable. Tous les mémoires déposés à l'occasion des rencontres régionales et après celles-ci sont disponibles dans le site du Ministère (<http://www.menv.gouv.qc.ca/>).



Une étude importante sur la veille sur l'emploi et la formation maintenant en ligne

Le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en environnement nécessite l'élaboration de réponses ciblées et organisées pour le moyen et le long terme. Le CSMOE s'engage à cette fin à consolider son processus de veille en concertation avec ses partenaires, et met à votre disposition une importante étude relative à la mise en place d'une veille sur l'emploi et la formation au Québec, disponible dans son site sous la rubrique [Publications](#).

Cette étude est le résultat de l'analyse de plus de 8000 pages de documents. Réalisée par le Comité et la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en 2004, elle présente tout le spectre des multiples définitions de l'environnement, des milieux d'emplois, des emplois spécialisés et des formations correspondantes et a permis d'identifier les défis de veille à relever dans ce domaine ainsi que les écueils à éviter. On retrouve, en conclusion, une proposition en vue d'une démarche liée à la mise en œuvre d'une veille sur l'emploi et la formation en environnement au Québec.

La concrétisation de la mission du CSMOE passe du développement du savoir et de la connaissance sur les milieux d'emplois auxquels il s'adresse – notamment l'industrie de l'environnement, les secteurs industriels, les municipalités et les institutions –, à la réalisation de projets concrets de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en environnement et de leur suivi. Cette connaissance doit se baser sur une veille dite informative orientée vers des cibles stratégiques et sectorielles qui prennent en considération l'évolution de divers aspects, tels que :

- les enjeux environnementaux
- les cadres généraux qui réglementent le travail
- la structure globale du marché de l'emploi et les changements dans les modes d'organisation du travail
- l'opinion publique à l'égard de la gestion environnementale
- les besoins de compétences dédiées à la prise en charge des aspects environnementaux



Développement durable : le mémoire du CSMOE accueilli chaleureusement

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a félicité le Comité sectoriel pour la qualité de son mémoire à l'occasion de la consultation sur le Plan de développement durable du Québec et l'avant-projet de loi sur le développement durable. M. Mulcair a indiqué que le groupe d'experts chargé de l'analyse des mémoires soumis a jugé celui du CSMOE parmi «les plus positifs et les plus constructifs». Ces commentaires ont été formulés aux représentants du Comité, messieurs Jean-Guy Cadorette, coprésident (employeurs), et Robert Ouellet, directeur général, lors de la tournée régionale de consultation du Ministère le 5 mai dernier à Laval.

Le CSMOE a profité de sa présentation pour illustrer le pragmatisme qui caractérise la concertation pour le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre en environnement et les travaux du Comité sectoriel. Celui-ci s'est dit confiant que l'initiative prise par le gouvernement du Québec d'élaborer un plan de développement durable mènera à la formulation d'une stratégie concrète et à la mise en œuvre d'actions qui traduiront celle-ci au sein des administrations publiques et aux niveaux local et régional.

Le Comité a démontré sa ferme intention de contribuer au développement durable au Québec par le biais d'une série d'actions :

1. Poursuivre, en concertation avec les partenaires, ses efforts permettant de mieux préciser les besoins actuels et futurs de main-d'œuvre et de compétences spécifiques face à l'évolution des nouvelles pratiques environnementales en milieu de travail (industries, municipalités, institutions).
2. Œuvrer avec les partenaires de l'Éducation à assurer une offre de formation adéquate en environnement.
3. Agir conjointement avec Emploi-Québec pour la définition d'actions de développement durable sous le volet environnement.
4. Œuvrer à l'élaboration et à l'harmonisation des normes professionnelles du domaine de l'environnement provinciales et fédérales.
5. Aider les municipalités et les régions du Québec à élaborer des outils d'évaluation pour la mise en œuvre de l'Agenda local 21 et contribuer à former leurs ressources humaines dans le cadre de la stratégie territoriale de développement durable.
6. Aider les secteurs industriels du Québec à mettre en place des systèmes de gestion environnementale au sein de leurs entreprises.
7. Travailler conjointement avec les institutions de la statistique pour le développement d'indicateurs reliés aux métiers, aux professions et à l'emploi en environnement.

8. Participer aux travaux du Comité intersectoriel du développement durable.

9. Appuyer la promotion des milieux d'emplois, des occupations et des formations auprès de la relève (jeunes) et des personnes en réorientation de carrière ou intégration au marché du travail (p. ex. immigrants).

Le mémoire du CSMOE est disponible dans le site Web à la section [Publications](#).



Certification des opérateurs de l'eau potable : vers une sensibilisation accrue

Lors d'une récente rencontre de travail, le Comité d'orientation et d'apprentissage a convenu de la nécessité d'accompagner le plus tôt possible le Programme de qualification des opérateurs de l'eau potable par une information et une formation destinées aux élus et aux exploitants municipaux des systèmes de production et de distribution de l'eau potable. Ceci vise à harmoniser le niveau d'information relative au Règlement sur la qualité de l'eau potable et à sensibiliser les multiples intervenants à l'égard de la responsabilité liée à la production et la distribution de l'eau potable au Québec. À cet effet, le CSMOE organisera sous peu la tenue de travaux avec les partenaires concernés.

La certification progresse

Selon le consolidé provincial présenté par Emploi-Québec, en date du 31 mars 2005, la formation en milieu de travail ainsi que la formation préalable hors production a conduit à la certification de 883 opérateurs et opératrices en eau potable du secteur municipal. Près de 2700 processus de certification sont en cours pour les différents profils et 2350 sont en attente de lancement, et ce, uniquement pour les systèmes municipaux.

Par ailleurs, de nouvelles attestations de formation liées à la production et à la distribution de l'eau potable sont désormais reconnues par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Celles-ci sont intégrées au site du CSMOE sous la rubrique [certification en eau potable](#). De plus, le calendrier des formations, mis à jour de façon hebdomadaire, est disponible dans cette même section.



GMR : Publication du rapport final à l'automne

Le rapport final, en version synthèse, de l'étude sur l'évolution de l'emploi et de la formation dans le secteur de la gestion des matières résiduelles (GMR) sera publié à l'automne.

La version préliminaire du rapport final a été déposée à la table de concertation le 13 mai. Document attendu, ce rapport est le fruit d'une enquête exhaustive sur les emplois directs et indirects et sur la formation de la main-d'œuvre auprès d'une quinzaine de milieux d'emploi du secteur de la gestion des matières résiduelles. Intégrant de multiples données de nature quantitative et qualitative, il présente les tendances et les perspectives pour les différentes catégories du secteur GMR :

- les générateurs des matières résiduelles, tels que les municipalités, les entreprises de construction, rénovation et démolition (CRD) et les secteurs institutionnel, commercial et industriel (ICI);
- les services de collecte et de transport des matières résiduelles;
- le secteur de la mise en valeur des matières recyclables, tels que les services de réemploi, de tri et conditionnement et de valorisation biologique;
- le secteur de l'élimination des matières résiduelles, tels que les lieux d'enfouissement sanitaire et la collecte vers ces lieux;
- les activités de soutien, tels que les services conseils, les manufacturiers et la fabrication d'équipement.

Cette vaste étude a été réalisée sous la direction d'un comité de pilotage formé par les partenaires (CSMOE, RECYC-Québec et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport). Le suivi de l'étude a été assuré par la Table de concertation sur la gestion des matières résiduelles, mise sur pied et animée par le CSMOE, et dont les membres sont :

Sylvain Massicotte
Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles

André P. Hébert
Centre d'expertise sur les matières résiduelles

Lynda Binhas
Jean-Yves Guimond
Comité sectoriel de main-d'œuvre – économie sociale et action communautaire

Diane André
Communauté métropolitaine de Montréal

Pierre Lachance
Conseil des entreprises de services environnementaux

Marielle Gingras

Francois Vézina-Roy
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Diane Lachance
Commissions scolaires

Claude Rhéaume
Établissements collégiaux

Guy Tremblay
Mathieu Guillemette
RECYC-QUÉBEC

Robert Ouellet
Rachid Baïou
CSMOE

Après sa publication, le rapport sera disponible dans le site Web du Comité.



À surveiller : un guide de carrières en environnement

Jobboom lancera à l'automne un guide de carrières en environnement. Produit en collaboration avec le CSMOE, qui en sera le partenaire de présentation exclusif, 50 carrières en environnement vise à permettre aux étudiants et aux travailleurs en réorientation de mieux connaître sur la variété des débouchés et des profils menant au secteur de l'environnement.

Le guide se basera sur des situations de travail nécessitant des formations issues du réseau de l'enseignement et choisies en fonction des préoccupations du Comité sectoriel. 50 carrières en environnement présentera des carrières et des milieux de travail stratégiques pour l'évolution du secteur environnemental québécois. Celles-ci toucheront cinq grands domaines environnementaux, soit :

- La protection de la nature ainsi que la gestion des équilibres écologiques, des milieux et des ressources naturelles
- La prévention et le traitement des pollutions et des risques
- L'aménagement et cadre de vie
- La protection de l'homme
- La gestion sociétale de l'environnement

Dans un prochain numéro, le Feuilleter Express vous donnera de plus amples détails sur ce formidable outil pour le développement de la main-d'œuvre en environnement.